



Ligue de Lorraine de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports de Lorraine, 13 rue Jean Moulin - BP70001, 54510 TOMBLAINE
tél. 03 83 18 87 87 • Fax 03 83 18 87 88 • E-mail : lltt@wanadoo.fr • Site Web : <http://www.lltt.fr>

NOTE AUX CLUBS ET AUX PARENTS DES JOUEURS SELECTIONNES EN STAGE REGIONAL

Dans un souci d'équité, le Comité Directeur de la Ligue a décidé depuis 94/95 d'octroyer aux clubs ayant des joueurs sélectionnés en stage régional, une indemnité de déplacement.

Modalités d'attribution de l'aide

- seuls sont pris en compte les kilométrages supérieurs à 60km sur un trajet Aller-Retour du siège du club au lieu de stage (prise en compte d'1 AR par stage).
- Le remboursement est effectué sur la base de 0,15€/km
Exemple : Déplacement Longwy-Nancy : 252 km AR
- Sera remboursée la somme de 28,80€ ($28,80€ = (252-60) \times 0,15$)
- Le remboursement sera effectué au nom du club en fin de saison sportive
- Ne sera remboursé qu'un déplacement pour 3 joueurs sélectionnés d'un même club sur le même stage (1,2,3 joueurs = 1 remboursement – 4,5,6 joueurs = 2 remboursements, ...)
- Les clubs (et non les parents) devront envoyer la demande de remboursement à l'aide du formulaire ci-dessous dans les 15 jours après chaque stage.

FRAIS DE DEPLACEMENT AUX STAGES REGIONAUX

A envoyer

dans les 15 jours après le stage

CLUB _____ N° _____

DATES DU STAGES _____

LIEU DU STAGE _____

NOMS DES STAGIAIRES DU CLUB AYANT PARTICIPE

NOMBRE DE KILOMETRES AR DU SIEGE DU CLUB AU LIEU DE STAGE _____

SOMME A REMBOURSER _____